



Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs du fonds BETAMAX GLOBAL. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BETAMAX GLOBAL (ci-après le « Fonds »)

« OPCVM de droit français »

CODE ISIN Part P : FR0010921502

Ce fonds est géré par FIDEAS CAPITAL

Le Fonds vise à obtenir une valorisation du capital, sur la période de placement recommandée de 3 ans, avec un objectif de volatilité annualisée de 5% à 9%. La stratégie d'investissement vise à bénéficier à moyen terme de la rentabilité intrinsèque des actions, obligations, bien immobiliers, et cours des matières premières, tout en limitant les pertes lors d'épisodes de baisse brutale des marchés. Elle s'appuie sur les préconisations d'allocation d'un modèle de diversification des risques de portefeuille créé par Fideas Capital.

La stratégie repose d'abord (i) la sélection des classes d'actifs employées, qui est flexible et s'attache à leur potentiel de rendement à moyen terme et à leur apport structurel en facteurs de décorrélation, puis (ii) sur une allocation de ces actifs, appuyée sur l'analyse de performances passées, qui préconise une allocation qui vise à abaisser le risque et à éviter la concentration du portefeuille sur les classes d'actifs largement corrélées entre elles. Le Fonds est géré dans ce cadre, de manière active et discrétionnaire.

Le Fonds sera en permanence exposé à un portefeuille d'actions à hauteur pour les actions européennes, de 20% à 70% et à hauteur de 40% maximum sur chacune des autres classes d'actifs suivantes : actions américaines (couvertes et non couvertes du risque de change), japonaises (couvertes et non couvertes du risque de change), actions internationales. L'exposition totale aux actions pourra atteindre 100 %. Le fonds s'exposera aux obligations et titres de créance à long terme de pays développés de toutes notations (avec une contribution maximale en duration globale de 10 dont une contribution maximale de 1 pour les notations inférieures à BBB-/Baa3). Le Fonds s'exposera en outre à des classes d'actifs dites « décorrélatantes », notamment : actions du secteur immobilier, actions des secteurs énergétiques et miniers, devises (maximum 40% chacune), obligations hors OCDE et actions de pays émergents (20% maximum, ensemble). Le fonds pourra être vendeur à découvert de devises de l'OCDE à hauteur de 10% maximum.. Le Fonds pourra être exposé au risque de change dans la limite de 80% de l'actif.

Le Fonds mettra en place ses expositions via différents supports : instruments dérivés (notamment pour les expositions aux indices actions), investissements directs en titres de créance et pourra également utiliser des OPC. Dans le respect des limites ci-dessus, le Fonds pourra investir sa trésorerie dans des dépôts ou des titres de créance de durée inférieure à 2 ans, acquis ou pris en pension.

Le Fonds peut intervenir sur les instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers en couverture ou en exposition principalement aux risques de taux, devise, de crédit, indices sur actions, en vue d'atteindre l'objectif du Fonds. L'engagement sur les instruments financiers ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds.

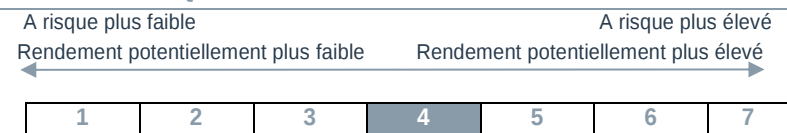
Le Fonds pourra être investi ou exposé à hauteur de 10% de l'actif net dans des parts ou actions d'OPCVM ou FIA européens et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R214-32-42 et respectant les quatre critères du Code monétaire et financier. Les fonds pourront mettre en œuvre une gestion alternative.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du Dépositaire la veille de chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 17h30 (heure de Paris – CET / CEST) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative datée de J est calculée à J+1 ouvré.

Les parts du Fonds sont des parts de capitalisation et ou distribution sur décision de la Société de Gestion.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.

PROFIL DE RISQUES ET RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 : Le Fonds présente un profil dynamique compte tenu de ses investissements qui peuvent comporter des actions et obligations de pays émergents, des dérivés sur indices de dérivés sur matières premières, des positions sur devises et sur indices de volatilité

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier est défaillant.
- Risque lié à l'utilisation des produits dérivés : Le Fonds peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille sans rechercher la surexposition. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	3% Maximum	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. Il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

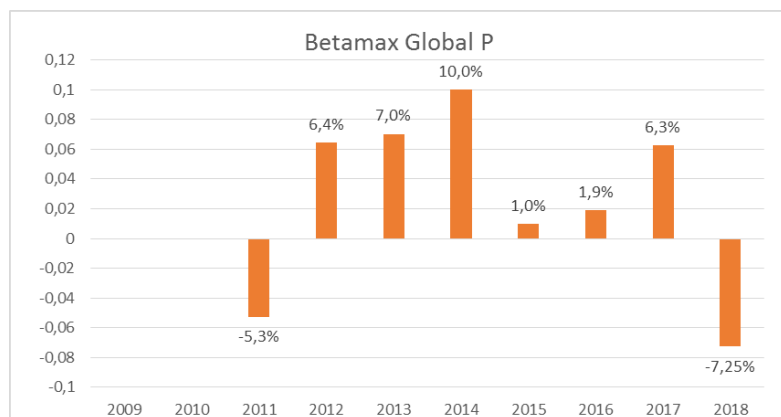
Frais courants	1.57%	Les frais courants se fondent sur l'exercice clos en décembre 2018, et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
----------------	-------	---

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	10% TTC au-delà d'une performance de 5% nette annuelle
Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice	: 0.00% (acquis sur rachats intervenus au cours de l'exercice)

Pour plus d'information, vous pouvez vous reporter à la rubrique « frais et commission » du prospectus de ce Fonds, disponible à l'adresse suivante : www.fideas.fr.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 30 juin 2009.

La devise de référence est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire CACEIS Bank

Pour plus d'informations sur le Fonds, il est recommandé de se reporter au prospectus du Fonds.

Les informations sur le Fonds (prospectus, documents périodiques, valeur liquidative et la politique de rémunération) sont disponibles en français sur www.fideas.fr ou peuvent être demandées gratuitement auprès de FIDEAS CAPITAL – 21 avenue de l'opéra 75001 PARIS.

La responsabilité de FIDEAS CAPITAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

FIDEAS CAPITAL est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/02/2019